

# PROCÈS VERBAL de la RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL d'ADMINISTRATION

TENUE LE 5 FÉVRIER 2010

**Neuf présents** : Frédéric BERTRAND – Philippe CHEKROUN – Pascal GOUMARD – Alain LEFRANC – Patrice MOUTON – Bernard PARIS – Danielle REGNAULT – Jean-Marie TERRASSON – Jean-Claude VIGNAUD

**Excusés** : Jacques BATAILLE (procuration Alain LEFRANC) – Manuel JACINTO (procuration Danielle REGNAULT) – Jean KACZMAREK (procuration Alain LEFRANC).

Nombre de présents et de pouvoirs pour voter : 12

---

## ORDRE du JOUR

- Préparation de l'AGO et l'AGE 2010.
  - Point de situation.
  - Questions diverses
- 

Ouverture de séance à 20 h 40 par le Président et lecture du PV du C.A. du 11 décembre 2009.

Le Président ouvre le conseil en présentant les 3 nouvelles candidatures suivantes :

MICHEL Stéphane – MÉNIER Dimitri – HOSPITAL Grégoire

Les 3 candidats sont acceptés par le Conseil et bienvenus à l'ACLR.

## ORDRE du JOUR :

JC VIGNAUD fait remarquer, en introduction, qu'il serait intéressant de fournir un ordre du jour plus détaillé. Le président en prend note.

### Préparation de l'AGO et l'AGE 2010. :

Concernant la réélection du prochain CA, P. MOUTON indique qu'il y aura 2 sortants par rapport au conseil actuel :

- Frédéric BERTRAND
- Jean-Marie TERRASSON

Un repas est prévu après l'AG dans un restaurant à Lagord.

Il est nécessaire de prévoir une AG Extraordinaire avant l'AG Ordinaire car les statuts devront être modifiés pour être en conformité avec les recommandations de l'audit DGAC. Cette AGE nécessite la présence ou représentation d'au moins un tiers des membres.

Il est également envisagé de créer un statut pour les personnes souhaitant adhérer au club sans avoir la qualification de pilote. Cela leur permettrait de pouvoir participer, financièrement ou non, à des vols, en ayant le statut de membre. L'augmentation du nombre d'adhérents via ce nouveau statut ne pourrait être que bénéfique. Concernant la légalité de ce statut la question a été posée au service juridique de la Fédération.

Le président souligne son intention de diminuer la cotisation club pour les jeunes de moins de 21 ans. D. REGNAULT fait remarquer qu'il serait intéressant de favoriser plutôt la tranche « jeune adulte » de 21 à 25 ans, catégorie de population débutant dans la vie active et ne bénéficiant plus (ou moins) du soutien financier familial.

### Point de situation :

- Il y a eu 1752 h 12 mn de vol effectuées durant l'année 2009.

- Au 5 février 2010, nous sommes actuellement 98 membres.
- Le mois de janvier 2010 a été très mauvais (45 h 30 mn).
- Au 31 janvier 2010, les heures par avion se répartissent selon le tableau suivant :

F-GRRH	08:14
F-BSBT	28:18:00
F-BUMT	06:00
F-BXZM	03:00
F-GZMP	00 :00
Mois	45:32:00

- Concernant la situation des avions :
  - RO a été arrêté. Les nouveaux Rotax 912 devraient être certifiés pour 2000h.
  - ZM a droit à 29 h de prolongation
  - MP devrait sortir de maintenance le 6 février après un mois et demi d'arrêt en raison d'une commande tardive de pièces.
  - MT possède encore une centaine d'heures de potentiel avant le changement de son moteur. Les travaux d'amélioration qui étaient prévus (GPS et peinture) sont, pour l'instant et au vu de la situation financière, suspendus.
- Concernant la vente du Delvion, un chèque de 1000 € a été encaissé.

La situation financière du club fait apparaître un déficit de 5600 € pour l'exercice 2009 dont 3900 € sont imputables à des frais fixes et 1700 € aux avions.

Pour l'exercice 2010, le budget prévisionnel est établi sur trois objectifs :

- Un nombre d'adhérents de 150 dont 110 avec une cotisation pleine et 40 avec une demi-cotisation
- Un nombre prévisionnel d'heures de 1850 h
- Un coût du carburant stable à environ 1,63 €/L pour l'essence 100 LL.

Les deux premiers objectifs sont de notre ressort et doivent être tenus sous peine d'un nouveau déficit.

Le site Internet du club a été mis à jour.

Les points importants de l'année 2010 seront :

- Les activités programmées
- L'organisation du rallye ADAC 17
- Le jour le plus long
- Le Flying Tour qui aura lieu à Niort à partir du 4 juillet.

La cellule instruction a réalisé un bon travail durant l'année 2009. Pour 2010, le souhait serait que les instructeurs soient associés dans l'organisation des activités aériennes, et créent ainsi une dynamique.

### **Questions diverses**

P. MOUTON indique qu'il s'est rendu au mois de janvier à un séminaire de la Fédération, organisé à Rennes. Les informations recueillies font apparaître :

- Une revalorisation des bourses attribuées par la fédération pour les jeunes.
- Tous les jeunes ayant commencé à toucher des bourses avant 21 ans pourront en percevoir jusqu'à l'âge de 22 ans.
- La création d'une licence spécifique pour le BIA.

Une question est posée concernant le déplacement d'avions dans le hangar par des personnes non membres du club. Quelle est leur responsabilité en cas d'incident ? C'est un problème auquel, il va falloir réfléchir. Quoiqu'il en soit, seuls les membres du club peuvent déplacer les avions dans le hangar.

La séance se termine à 23 h, la date du prochain conseil devant être fixée après le renouvellement du CA au cours de l'AGO.

Le Président

Le Secrétaire Général

Patrice MOUTON

Frédéric BERTRAND